

21/03/2024

France

Le climat des affaires laisse entrevoir une reprise de l'activité

En France, le climat des affaires s'est amélioré en mars, grâce à une amélioration des perspectives dans la plupart des secteurs, signalant une reprise progressive de l'activité au cours des prochains mois. Dans le même temps, les indices PMI se sont détériorés.

Des perspectives meilleures selon les chefs d'entreprise

En France, le climat des affaires s'est amélioré en mars, gagnant deux points sur le mois pour retrouver le niveau de sa moyenne de long terme. Le sentiment est meilleur dans l'ensemble des secteurs d'activités, à l'exception du bâtiment. Dans les services, le climat des affaires redevient supérieur à sa moyenne de long terme, les chefs d'entreprises concernant les perspectives générales, l'activité et la demande dans les prochains mois. Les perspectives de production et les carnets de commandes s'améliorent également nettement dans le secteur industriel, ainsi que dans le commerce de détail et dans le commerce de gros. Enfin, le climat de l'emploi dans l'ensemble de l'économie française stagne en mars, la baisse des perspectives d'embauche dans le secteur des services étant compensée par une amélioration dans l'intérim et le commerce de détail.

Après un début de premier trimestre très mauvais, qui a vu la production industrielle et la consommation des ménages en bien se contracter nettement, ces données sont une bonne nouvelle et indiquent que la fin du premier trimestre sera vraisemblablement meilleure que le début.

Les indices PMI sont moins bons

Les indices PMI, également publiés aujourd'hui et qui interrogent les responsables des achats en France, dépeignent une situation plus négative. L'indice composite s'étant replié à 47.7 en mars contre 48.1 en février, à la suite d'une baisse dans les services et dans l'industrie manufacturière. En tant que tel, ces données signalent une baisse de l'activité. Néanmoins, il convient d'être prudent dans l'interprétation, les indices PMI ayant une tendance à être trop pessimistes au cours des derniers mois. Les évolutions divergentes au sein d'un même secteur d'activité semblent difficilement capturées par les indices PMI. Or, c'est un élément important de la situation économique française au cours des derniers mois, notamment dans l'industrie où le secteur aéronautique se redresse nettement quand les branches énérgo-intensives continuent à déprimer.

Selon les enquêtes PMI, malgré une baisse de l'activité des derniers mois, les entreprises se disent plus optimistes quant à leurs perspectives d'activité au cours des douze mois prochains. L'indice des perspectives est ainsi remonté à son plus haut niveau depuis 14 mois.

La reprise se dessine

Prises toutes ensembles, ces données viennent confirmer notre scénario d'une économie française qui stagne sur l'ensemble du premier trimestre, avant d'entamer une reprise progressive dès le deuxième trimestre.

La baisse de l'inflation, le marché du travail toujours tendu, la hausse de la confiance des consommateurs et la baisse des taux d'intérêts devraient permettre à la demande domestique de se redresser progressivement au cours des prochains mois. Après 0% attendu au premier trimestre, le PIB pourrait croître de 0.2% en glissement trimestriel au deuxième trimestre, et accélérer encore au cours de la deuxième moitié de l'année. Des risques entourent néanmoins cette prévision.

Malgré l'accélération attendue en cours d'année, la croissance moyenne du PIB sur l'année sera faible en raison du début d'année très faible, de l'ordre de 0.5% contre 0.9% en 2023.

Charlotte de Montpellier
Senior Economist
Charlotte.de.Montpellier@ing.com
+32 473 63 49 28

Cette prévision est très largement inférieure à celle du gouvernement français de 1% pour l'ensemble de 2024, pourtant déjà révisée à la baisse en février (le budget ayant été établi sur base d'une prévision de croissance du PIB 1.4%). Cela implique que le déficit public risque à nouveau de largement dépasser la cible pour 2024. En conséquence, la politique budgétaire deviendra probablement plus restrictive au cours des prochains mois, ce qui pèsera sur la reprise économique. Pour 2025, une croissance du PIB de 1.3% est attendue.

Clause de non-responsabilité

Cette publication a été préparée par la division d'analyse économique et financière de ING Bank NV, succursale en France ("ING") exclusivement à titre d'information, sans tenir compte des objectifs d'investissement, de la situation financière ou des moyens d'un utilisateur en particulier. Les informations dans cette publication ne constituent ni une recommandation de placement, ni un conseil fiscal, juridique ou en investissement, ni une offre ou une incitation à acheter ou vendre des instruments financiers. Même si toutes les précautions ont été prises pour assurer que les informations contenues dans ce document ne soient ni erronées, ni trompeuses au moment de la publication, ING ne peut en garantir ni l'exactitude ni l'exhaustivité. ING ne peut être tenue pour responsable d'éventuelles pertes directes ou indirectes pour donner suite à l'utilisation de cette publication. Sauf indication contraire, les opinions, prévisions ou estimations sont uniquement celles du ou des auteurs à la date de la publication et peuvent être modifiées sans préavis.

La distribution de cette publication peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires dans certaines juridictions et les personnes qui entrent en possession de celle-ci doivent se renseigner à propos de ces restrictions et les respecter.

Cette publication est soumise à la protection du copyright et des droits des bases de données et ne peut être reproduite, distribuée ou publiée par quiconque, quel que soit l'objectif, sans l'accord préalable de ING. Tous les droits sont réservés. L'entité juridique responsable de la publication (nom de l'entité juridique locale) est agréée par la banque centrale néerlandaise et est supervisée par la Banque centrale européenne (BCE), la banque centrale néerlandaise (DNB) et l'autorité des marchés financiers néerlandaise (AFM). ING Bank N.V. est enregistrée aux Pays-Bas (n° 33031431 au registre commercial d'Amsterdam). (Ajouter le régulateur local. Vérifier s'il doit aussi être fait référence à la DNB et à la BCE. Vérifier si les références aux autorités britanniques et américaines peuvent être supprimées vu que le rapport local ne sera pas publié en anglais).

Au Royaume-Uni, cette publication est approuvée et/ou communiquée par la succursale londonienne de ING Bank N.V. (ING Bank N.V., London Branch). ING Bank N.V., London Branch, est assujettie, de façon restreinte, à la réglementation de la Financial Conduct Authority (FCA). ING Bank N.V., London branch, est enregistrée en Angleterre (n° BR000341) à 8-10 Moorgate, London EC2 6DA.

À l'attention des investisseurs américains : toute personne qui souhaite discuter de cette publication ou effectuer des transactions dans un titre mentionné dans ce document doit prendre contact avec ING Financial Markets LLC, qui est membre de la NYSE, la FINRA et la SIPC et qui fait partie de ING, et qui a accepté la responsabilité de la distribution de ce document aux États-Unis conformément aux dispositions en vigueur.